

JUIN
2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PARIS

SCARÉ

Syndicat des Cinémas d'ART
de Répertoire et d'ESSAI



SOMMAIRE

- 4** Le conseil d'administration
- 5** Rapport d'activité
 - 5** Défense des intérêts et valorisation du secteur
 - 6** Relations avec les organisations professionnelles
 - 7** Accompagnement des adhérent·es et conseils
 - 10** Ateliers et partenariats
- 11** Rapport moral
- 14** Rapport financier

Les membres du bureau



Co-présidente

Christine BEAUCHEMIN-FLOT

Le Sélect, Antony



Co-président

Martin BIDOU

Haut et Court Cinémas



Vice-présidente

Elise MIGNOT

Le Café des Images,
Hérouville-Saint-Clair



Vice-président

Sylvain CLOCHARD

Le Concorde, Nantes



Trésorière

Eva BRUCATO

Le Royal, Toulon



Secrétaire

Pascal ROBIN

Les 400 Coups, Chatellerault

L'équipe permanente



Déleguée générale

Béatrice BOURSIER

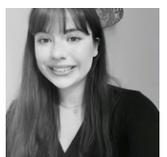
beatrice.boursier@scare.fr



Chargée de missions

Romane PERISSE

romane.perisse@scare.fr



Stagiaire

Salomé BITAN

scare1@scare.fr

Les membres du conseil



Jérémie BRETA

American Cosmograph, Toulouse



Stephen BONATO

Utopia Saint-Siméon, Bordeaux



Paul-Marie CLARET

Cinémas Méliès, Saint-Etienne



Frédérique DUPERRET

Comoedia, Lyon



Stéphanie JAUNAY

Ciné TNB, Rennes



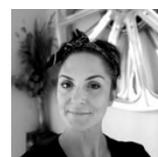
Sylvie LARROQUE

L'Atalante, Bayonne



Stéphane LIBS

Cinémas Star, Strasbourg



Natacha MAXIN

Les Enfants du Paradis, Chartres

Président d'honneur



Michel HUMBERT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

LES ADHÉRENT·ES

Le Scare compte 371 adhérent·es, 450 cinémas, et 777 écrans inscrits, dans tous types de villes : petites, moyennes, grandes. Le Scare représente donc près d'un quart des cinémas français.

Les cinémas adhérents totalisent près de 900 écrans, en comptant les écrans de ces cinémas inscrits dans un autre syndicat.

En 2024, l'ensemble de nos salles adhérentes représente 23 millions d'entrées au total.

Les nouvelles-eaux adhérent-es depuis septembre 2024 :

- Le Cairn, Lans-en-Vercors (38)
- Cinéligue, Lille (59)
- La Belle Équipe, Callac (22)
- Saint Exupéry, Marignane (13)
- Cinéma Zoom, Saint Calais (72)
- Les Montreurs d'Images, Agen (47)
- Les 4 Vents, Brie-Comte-Robert (77)

1. DÉFENSE DES INTÉRÊTS ET VALORISATION DU SECTEUR

Le SCARE interagit tout au long de l'année avec les élus de la représentation nationale (députés et sénateurs), le CNC et les cabinets des ministères, notamment le ministère de la Culture ou le ministère de l'Economie et des finances.

RÉFORME ART ET ESSAI

Depuis 2023 et le rapport de Bruno Lasserre, pour lequel le SCARE a été auditionné et a émis des propositions, le syndicat s'est fortement mobilisé pour défendre les cinémas d'Art et d'Essai dans le cadre de la réforme. Le syndicat a activement participé aux discussions qui ont suivi avec le CNC et lors de rencontres et de concertations avec les autres organisations professionnelles. Il a défendu des positions dans le sens d'un soutien efficace aux salles indépendantes, quels que soient leur catégorie et leur statut, et d'un classement qui puisse récompenser justement le travail de diversité de programmation et d'animation.

- Pondération des films pour mieux récompenser la programmation des films fragiles et minimiser celle de films Art & Essai qui bénéficient déjà d'une large communication. Cette mesure ne sera mise en place que l'année prochaine et le Conseil d'administration a regretté que la majoration ne s'applique que sur les films à moins de 80 copies labellisés Recherche et Découverte et non à tous les films à moins de 80 copies. De même, la minoration s'appliquera aux films à plus de 750.000 entrées et non à 400 ou 450 copies.
- Augmentation du nombre de commissions régionales Art et Essai pour permettre une meilleure attention aux dossiers.
- Augmentation de la part liée à l'animation dans le calcul de la subvention et moins à l'automatique.

Le SCARE a également réuni ses adhérent-es membres des commissions afin d'échanger sur les critères d'appréciation de la part sélective du classement. Il participe aux réunions de suivi de la réforme organisées par le CNC, fait remonter des remarques et formule des demandes.

Le Scare se félicite du montant réévalué à 19,7 millions annoncé par le CNC en mai, ce qui permettra un écrêtement minime pour les salles recueillant moins de 18 points.

12 associations régionales adhérentes sont membres partenaires :

- ACAP
- ACIEst
- ACOR
- ACRIRA
- Cinémas 93
- Cinéma Public Val-de-Marne
- Cinéphare
- Ecrans du sud
- Grac
- Les écrans
- MaCaO 7ème Art
- Le Récit



Cependant, il sera nécessaire de poursuivre les discussions suite à la synthèse des effets de la réforme présentée par le CNC. Il apparaît que si les salles des catégories D et E ont pu bénéficier globalement d'une augmentation de subventions en 2025, les catégories A et B ont vu globalement leurs montants diminuer.

SOUTIEN AUTOMATIQUE À L'EXPLOITATION

Impression des programmes

Le SCARE s'est mobilisé au printemps pour que leur édition, élément indispensable de communication des cinémas d'Art & d'Essai, puisse continuer à être éligible aux dépenses prises en charge par le fonds de soutien. Une réponse positive a été apportée par le CNC.

Le SCARE a demandé la prise en charge de l'ensemble des frais de formation, et non seulement ceux liés à la projection numérique, la communication numérique, l'accessibilité des salles et l'écologie.

Cela permettrait notamment aux bénévoles de se former sur l'ensemble des compétences.

Augmentation de l'enveloppe

Le CNC a débuté en 2024 des discussions concernant l'augmentation de l'enveloppe globale du fonds de soutien à l'exploitation de 7,64 millions d'euros et sa répartition. Les décisions ont été prises en 2025.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le SCARE a été auditionné pour plusieurs propositions de lois et missions menées par l'Assemblée Nationale.

- Proposition de loi visant à conforter la filière cinématographique : elle a été votée au Sénat et doit toujours être présentée à l'Assemblée Nationale. Le SCARE souhaite que ce projet de loi puisse être mis au vote de l'Assemblée Nationale, notamment pour mieux encadrer la diffusion des films par des engagements de diffusion. Cependant, il faudrait modifier les contours du texte pour qu'ils soient adaptés aux réalités actuelles.
- Projet de loi de Finances : le SCARE a été auditionné par des députés.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Le Scare a également été auditionné par l'Inspection Générale des Finances dans le cadre de la mission pour les aides au cinéma et a fermement défendu le modèle français du cinéma, régi par le CNC.

MÉDIATION DU CINÉMA

Le SCARE entretient des relations régulières avec Madame la Médiateure du cinéma. En 2024, il s'est fortement mobilisé pour défendre l'accès des salles indépendantes aux films et lutter contre les pratiques discriminatoires de distributeur·rices par des rendez-vous réguliers avec la Médiateure et un accompagnement de ses adhérent·es en médiation.

Lors de ces rencontres, ont été évoqués notamment :

- Les exigences de séances par certains distributeurs et le trop grand nombre de copies par zone de chalandise. Le Scare souhaite disposer d'une étude sur la répartition des copies par zone.
- L'écartement systématiques de certains plans de sortie des salles Art & Essai des grandes villes, sous prétexte qu'elles sont Art & Essai, ce qui relève de pratiques discriminatoires.
- Les délais d'injonction trop importants.

AMÉNAGEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE

Le SCARE souhaite rouvrir les discussions qui avaient été entamées avec le CNC et l'ensemble des organisations de l'exploitation, favorables à une réforme sur l'aménagement cinématographique. Il défend notamment une vision en termes d'écrans et non de fauteuils pour un agrandissement ou une implantation, ou un nombre supérieur d'expert·es cinéma présent·es en commission.



Les Montreurs d'Images, Agen

ÉDUCATION À L'IMAGE

Le SCARE a alerté sur la fragilisation des dispositifs d'éducation à l'image aux côtés des autres organisations professionnelles, en particulier depuis la publication du guide sur les remplacements à courte durée en septembre 2023.

Le sujet a été abordé lors de tous les rendez-vous de l'année du Scare avec le CNC, les député·es et sénateur·rices et le cabinet de la ministre de la Culture.

Le SCARE est également en lien étroit avec l'Archipel des Lucioles.

Par ailleurs, le syndicat a été attentif aux problèmes rencontrés par ses adhérent·es lors de la mise en place de la plateforme Deluxe et participé aux réunions d'ajustement au CNC.



Le Concorde, La Roche sur Yon

2. RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

FNCF

Christine Beauchemin-Flot siège au bureau et au conseil fédéral. Stéphane Libs a siégé à la commission de réflexion jusqu'en octobre 2024, et a été remplacé par Martin Bidou, nouveau président.

Le Scare a 10 représentant·es dans les commissions de branches de la Fédération, renouvelés en 2025 :

- Petite exploitation : Amélie Desserre (Le Malraux, Bondy), Christian Flayol (Pin de la Lègue, Fréjus), Isabelle Gairaud (Abel Gance, Courbevoie), Jean-Marie Virginie (Les Bords de Seine, Juvisy sur Orge)
- Moyenne exploitation : Martin Bidou (Haut et Court Cinémas), Michel Ferry (Les Carmes, Orléans), Stéphanie Jaunay (Ciné TNB, Rennes), Eric Jolivald (Dulac Cinémas),
- Grande exploitation : Antoine Heude (Le Méliès, Montreuil), Louis Merle (Multiciné, Paris)

COMMISSIONS ART ET ESSAI

Le SCARE a des représentant·es dans chacune des commissions Art et Essai, renouvelées cette année :

Bretagne, Pays-de-la-Loire : Sylvain Clochard, Benoît Plaçais, Maëlig Cozic-Sova
 Normandie, Hauts-de-France, Centre-Val-de-Loire : Elise Mignot
 Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté : Flore Tournois
 Auvergne-Rhône-Alpes : Mélanie Dauverné, Thierry Geogel
 Ile-de-France, DOM : Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou
 Nouvelle-Aquitaine : Pascal Robin, Sylvie Larroque
 PACA, Corse : Eva Brucato, Fabien David
 Occitanie : Jérôme Quaretti, Jérémy Breta

Nous remercions tous·tes les membres pour leur implication.

GROUPE DE TRAVAIL DIFFUSION

Depuis deux ans, le SCARE, le SDI, le DIRE, le GNCR et l'ACID et des distributeur·rices dont les sociétés sont adhérentes à la FNEF, mènent un travail commun sur les enjeux de diffusion.

Des propositions communes ont été formulées pour la réforme Art et Essai et des courriers communs ont été envoyés dans la mise en place de la réforme.

Face à l'augmentation des exigences imposées par les distributeur·rices, qui fragilisent la programmation des salles indépendantes, le groupe cherche à défendre une position commune.

En 2025, le comité interprofessionnel qu'il a appelé de ses vœux a été mis en place sous l'égide du CNC et de Madame le Médiateur du cinéma. Christine Beauchemin-Flot y siège. Nous espérons que ce comité s'accorde sur des dispositions pour une plus grande régulation.

3. ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENT·ES ET CONSEILS

Le bureau du Scare est disponible pour répondre à de nombreuses questions de ses adhérent·es sur l'ensemble des sujets liés à leur exploitation. Il est notamment sollicité dans les domaines suivants :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le SCARE accompagne ses adhérent·es dans leurs démarches en CDACi ou CNACi, quand iels sont confrontés à des implantations ou des agrandissements qu'iels initient ou qu'iels subissent. Ces dernières années, le SCARE se mobilise aux côtés de l'Acirra, Mon Ciné de Saint-Martin d'Hères, le Méliès, la Nef et le Club de Grenoble contre un projet de multiplexe à Saint-Martin d'Hères par des auditions en CDACi, des recours en CNACi et en cour administrative d'appel.

MÉDIATIONS

Le SCARE conseille ses adhérent·es en cas de litige pour l'accès aux films. Il les accompagne dans leurs démarches auprès du bureau de la médiation du cinéma et assiste aux réunions de médiation si l'adhérent le souhaite.

PROJETS DE TRAVAUX OU D'EXTENSION

Le SCARE accompagne également les adhérent·es qui souhaitent entamer un projet d'extension ou de travaux, les oriente sur les bons interlocuteur·rices et les conseille dans leurs démarches.

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Le SCARE est organisme de formation certifié Qualiopi. Cette certification permet une prise en charge des formations par les OPCO (AFDAS ou Uniformation). Les programmes développés par le syndicat répondent à l'ensemble des normes administratives et pédagogiques requises.

Le SCARE propose des formations dans trois domaines :

- Projection numérique avec deux niveaux de formation, en partenariat avec la CST : **initiation à la projection et maintenance des équipements**
- **Communication digitale**
- **Ressources humaines**

L'ensemble des formations du SCARE sont ouvertes à tou·tes les exploitant·es, qu'iels soient adhérent·es ou non. Elles sont adaptées aux spécificités de l'exploitation et leur format court s'intègre dans des plannings serrés. Il propose également l'organisation de sessions internes à un cinéma ou à une association de cinéma, avec un programme personnalisé.

La formation professionnelle est non seulement une obligation légale, mais elle est surtout indispensable aux structures de toutes tailles, aux salarié·es, gérant·es, et bénévoles, dans un environnement concurrentiel en perpétuelle évolution. Elle permet de gagner en efficacité, en motivation et de mieux fidéliser ses collaborateur·rices.

En 2024, nos formations ont connu un regain d'intérêt encourageant après une année 2023 marquée par une baisse significative. Plusieurs sessions ont été proposées, touchant à des thématiques variées, avec et des retours globalement positifs.



Formation Maintenance Cabine



Formation Initiation à la Projection



Formation Ressources Humaines



Formation Communication Digitale

FORMATION MAINTENANCE CABINE

Depuis 2020, le SCARE propose, en partenariat avec la CST, des sessions de formation sur l'entretien des cabines de projection suivant la Recommandation Technique 045. Cette recommandation a été écrite en concertation avec la CST, la FNCF et tous les installateur·rices, dans le but de garantir un cadre d'entretien des équipements commun. Le programme, divisé en une partie théorique et une partie pratique, revient sur les différentes composantes d'une cabine de projection et les différents gestes d'entretien à faire régulièrement. Il aborde également le diagnostic des pannes, notamment via l'utilisation des mires. L'objectif de la formation est de donner aux équipes techniques une meilleure autonomie en cabine, afin de garantir une meilleure qualité de projection, une plus grande longévité des équipements, et une meilleure relation avec l'installateur·rice.

La formation est dispensée par Mathieu Guetta, responsable exploitation à la CST, pour la partie théorique, et un·e installateur·rice pour la partie pratique. A Paris, les sessions sont dispensées par ZAVI, et depuis 2024, des sessions à Lyon, Nantes, Bordeaux et Marseille sont dispensées par Ciné Digital.

FORMATION RESSOURCES HUMAINES

Depuis 2022, le SCARE a initié des sessions de formation en Ressources Humaines à destination des personnels gérant des équipes (directeur·rices, adjoint·es ou assistant·es de direction, DAF...) ayant pour objectifs principaux l'initiation générale aux règles du droit du travail, des bonnes pratiques de recrutement ainsi que les moyens d'élaboration d'un management serein et d'une bonne qualité de vie au travail. Cette formation est encadrée par trois intervenantes : Maître Isabelle Mayadoux, avocate en droit du travail au barreau de Paris, ainsi que Aurélia Di Donato et Solenne Bianco, professionnelles du milieu de l'exploitation.

FORMATION INITIATION A LA PROJECTION NUMERIQUE

Depuis le passage au numérique, les équipes de salles de cinéma sont amenées à toujours plus de polyvalence, ce qui induit un besoin de connaissances basiques de la projection numérique. La disparition du CAP de projectionniste a également entraîné une perte de connaissances théoriques sur l'environnement de la cabine. Face à ce constat, le SCARE et la CST se sont associés en 2023 pour monter une formation courte d'initiation à la projection, à destination des équipes non techniques et des futurs projectionnistes. Elles sont dispensées par Mathieu Guetta, responsable d'exploitation, et Hans-Nikolas Locher, responsable du développement à la CST.

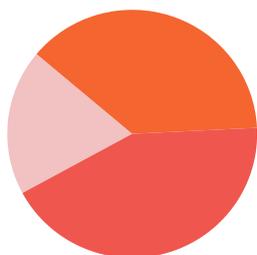
La formation a rencontré un grand succès et a accueilli des profils très diversifiés : directeur·rices de salles, médiateur·rices, agents d'accueil, mais aussi responsables de festivals, intermittent·es du spectacle, institutions culturelles ou personnes en reconversion professionnelle.

FORMATIONS COMMUNICATION DIGITALE

Dans la continuation du Tour de France du digital et des nouveaux outils numériques développés par le SCARE, un nouveau programme de formation a été élaboré en 2023 en partenariat avec Lucky Time, autour de la stratégie globale et de la gestion des réseaux sociaux, avec une première session en avril 2024. Cette formation vise à répondre aux besoins croissants des exploitant·es en matière de visibilité et de développement de leur public.

La formation aide les salles à définir leur ligne éditoriale et leur identité numérique, en prenant en compte les différents canaux de diffusion et leurs spécificités, afin de se démarquer dans leur communication tout en s'adaptant à leurs moyens humains et matériels. La deuxième journée se concentre plus particulièrement sur les réseaux sociaux, comment les utiliser, les alimenter et les modérer.

81% satisfait·es

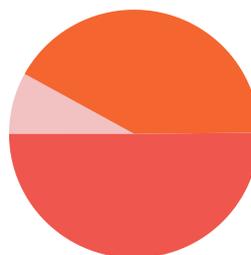


MAINTENANCE CABINE

5 sessions
34 participant·es

Dont 42,9% très satisfait·es

91,7% satisfait·es

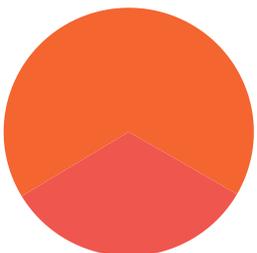


INITIATION À LA PROJECTION

4 sessions
24 participant·es

Dont 50% très satisfait·es

100% satisfait·es

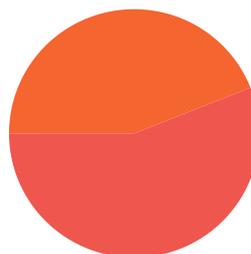


COMMUNICATION DIGITALE

2 sessions
11 participant·es

Dont 33,3% très satisfait·es

100% satisfait·es



RESSOURCES HUMAINES

2 sessions
9 participant·es

Dont 55,6% très satisfait·es

PORTAL DATACINEINDES.FR : LA PLATE FORME UNIQUE DES CINES INDEPENDANTS TRANSMETTRE AUTOMATIQUEMENT VOTRE PROGRAMMATION ET VOS ÉVÉNEMENTS

Le SCARE a développé un portail <https://datacinesindes.fr/> afin de rassembler toutes les programmations des salles adhérentes, mettre en valeur leurs événements et permettre à chacun-e que leurs informations puissent continuer à être transmises sur le maximum de supports, médias, applications au niveau local comme national.

En effet, les agendas des agglomérations et des régions, les guides culturels, ne ressaisissent plus manuellement des informations reçues par mail, mais publient des informations synchronisées et automatisées.

Aujourd'hui, la programmation de plus de 120 cinémas est automatiquement synchronisée sur le portail, directement depuis les caisses Monnaie Service et Cinédigital. Plus de 200 événements mensuels sont extraits de ces programmations, répertoriés et transmis de manière automatisée, notamment sur infocale.fr (le portail de Ouest France), data.gouv.fr (le portail de l'Etat), datagrandest.fr, openagenda.com, Bordeaux Métropole, Rennes Métropole, Grand Châtelleraut... et bientôt sur le Pass Culture.



Open Agenda, plateforme relais des événements

Le SCARE a également pris attache avec des développeur-ses d'applications qui recensent et promeuvent les événements culturels, qui sont très intéressé-es par ces données accessibles librement et souhaitent les valoriser.

Parmi ces applications, la plateforme Wander, et la plateforme Audio Description du ministère de la Culture, destinée à intégrer toutes les offres culturelles accessibles aux personnes malvoyantes. AD ne répertorie pour l'instant que les offres cinéma, mais il s'agit des films proposés sur France TV et Arte et les plateformes SVOD.

Nous travaillons actuellement à l'intégration sur la plateforme du Ministère aux séances audio-décrites en salles de cinéma.

Pour profiter de ces opportunités de relais, il est nécessaire que les cinémas renseignent ces informations sur leurs caisses.

COLLECTE MUTUALISÉE DE DATA

Le SCARE développe une audience data "Cinéma Art & Essai" afin que leurs spectateur-rices soient mieux informé-es des sorties de films Art & Essai, lorsque leurs distributeur-rices achètent des campagnes de promotion digitales. Ainsi, quand les spectateur-rices consultent le fil de leurs réseaux sociaux ou des sites internet comme la presse en ligne, ils peuvent visualiser des annonces de films au lieu de publicités commerciales.

Alors que les distributeur-rices mobilisent déjà et facilement l'audience des circuits, il est nécessaire que les indépendants mutualisent leur audience pour que celle-ci soit utilisable.



Carte de tous les cinémas actifs de France



Carte de tous les établissements scolaires de France

Le portail fournit aux exploitant-es de nombreuses informations et jeux de données utiles.

- La liste et la carte de tous les cinémas de France contenant de nombreuses informations
- Le baromètre ComScore / SCARE indique chaque semaine la progression des entrées Art & Essai par catégorie, par rapport à l'ensemble du marché.
- La liste et la cartographie de l'ensemble des établissements scolaires et universitaires, à partir de la maternelle et jusqu'aux études supérieures
- Annuaire des distributeurs en ligne.
- Films recommandés Art et Essai sous forme d'API automatiquement intégrables
- Films avec des versions accessibles (OCAP, HI, VI) recensés par CinéSens

Wander
All events around you

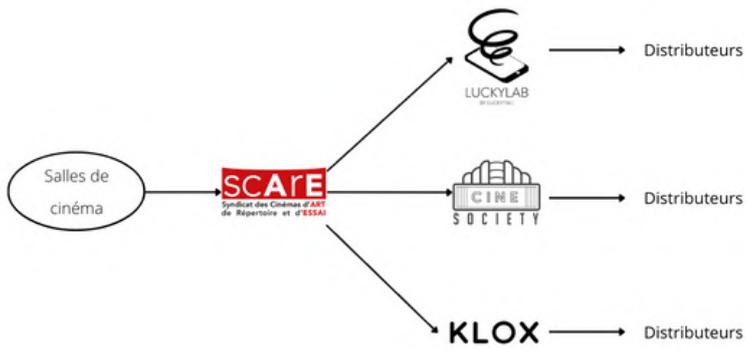


Les applications utilisant les données de programmation des salles de cinéma

Le SCARE travaille avec trois agences qui achètent des campagnes pour la sortie des films : Klox, Lucky Lab et Cinedata (Cinesociety).

L'audience est constituée à partir des sites internet des cinémas par le SCARE, qu'il s'agisse de sites individuels, Erakys, Ciné Office ou Cinégroup.

Le SCARE garantit aux cinémas participants qu'ils restent pleinement propriétaires de leur data. Elle est seulement ouverte à certaines agences et peut être retirée à tout moment. Les audiences récoltées peuvent également être utilisées par les cinémas eux mêmes, pour créer des campagnes sponsorisées mieux ciblées.



Des premiers tests sur l'audience SCARE ont été réalisés par Lucky Lab à l'automne, notamment pour les sorties de *L'Histoire de Souleymane* et *All We Imagine as Light*. Les résultats étaient encourageants, mais nécessitaient une plus grosse audience pour être plus concluants. De nouveaux tests sont en cours sur la sortie de *L'Aventura*, *Différente*, *Indomptables* et *Kneecap*, effectués sur une audience plus large. Cela permettra de déterminer le taux de rémunération des salles participantes. 50 cinémas participent aujourd'hui à l'expérimentation. Il est nécessaire d'élargir cette audience pour la rendre d'autant plus efficace.

4. ATELIERS ET PARTENARIATS

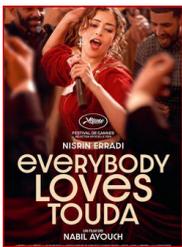
Le SCARE poursuit l'organisation régulière de rencontres et d'ateliers, l'occasion d'échanges entre exploitant-es et distributeur-rices.

ATELIER DES SORTIES

Le SCARE a organisé plus de 25 ateliers dans toutes les régions depuis 2015. Il invite des distributeur-rices à échanger avec les exploitant-es sur leurs sorties à venir, les stratégies de programmation, de tournées et de marketing à déployer, dans des festivals et rencontres professionnelles.

En 2024, ont eu lieu trois ateliers :

- Au Festival de La Rochelle, le 4 juillet
- À Charlieu, pour les rencontres de l'ADRC, le 29 août



Restitution de l'atelier du Sommet des Arcs

ATELIERS SOMMET DES ARCS

Le SCARE est partenaire du Sommet depuis 2015.

En 2024, il a animé un atelier dans le cadre du Café des indés, portant sur les bonnes pratiques en matière de **management et de recrutement**. L'atelier a également abordé les thématiques de l'attractivité et de la fidélisation des équipes, ainsi que la gestion des conflits, des situations de violence et de harcèlement. Une fiche pratique sera créée.

Béatrice Boursier a également animé la table ronde "**L'Effet boule de neige : quand chaque succès renforce le suivant**" avec LuckyTime, Webedia, CinéSociety et Vertigo.



RENCONTRES DU CINÉMA INDÉPENDANT

Le SCARE est partenaire des rencontres et y anime chaque année un atelier.

Le 20 juin 2024, Romane Périssé a animé un atelier dans le cadre du Café des indés à Marseille autour du management.

LA QUINZAINE EN SALLE

Le SCARE a poursuivi son partenariat avec la Quinzaine des Cinéastes pour la reprise de la sélection dans une trentaine de cinémas en 2024.

Le partenariat a été renouvelé en 2025, avec des évolutions au niveau des dates et des modalités.

ATELIERS FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BIARRITZ - NOUVELLES VAGUES

Le SCARE renouvelle son partenariat avec le festival Nouvelles Vagues de Biarritz, un événement en plein essor ciblant le jeune public. En 2024, Béatrice Boursier a co-organisé et présenté l'atelier *L'art du marketing* aux côtés de Frédérique Duperré et Christine Beauchemin-Flot. Le festival s'inscrit également dans les rencontres professionnelles de l'Union des Cinémas sud-atlantique, favorisant les échanges avec des exploitant-es hors réseau.

LUTTE CONTRE LES VHSS

Le SCARE s'investit sur la question des films entachés par des faits de VHSS et la lutte contre les VHSS. Christine Beauchemin-Flot a rejoint le groupe de travail « Respect », coordonné par des productrices et le Lab femmes de cinéma, aboutissant à une charte de bonnes pratiques à destination des professionnel·les, y compris de la diffusion. Béatrice Boursier est intervenue lors d'une table-ronde organisée par le Marché du Film Classique, lors de la dernière édition du Festival Lumière. Le Scare a rejoint les discussions interprofessionnelles sur le sujet.

RAPPORT MORAL

A BOUT DE SOUFFLE, MAIS EN CULTIVANT L'ESPOIR D'UNE NOUVELLE VAGUE...

Chères adhérentes, chers adhérents,

« *Moi je dis qu'il faut devenir immortel, et puis mourir.* »

Cette phrase de Jean-Luc Godard dans *À bout de souffle* résonne étrangement avec l'état de notre profession aujourd'hui. Car oui, l'exploitation cinématographique semble être devenue immortelle: elle a survécu à toutes les crises, y compris la dernière - terrible celle-ci puisque nous avons un genou à terre en fermant nos cinémas pour la première fois de notre histoire -, vous l'aurez compris... celle du Covid. Et pourtant, nous ne nous sommes jamais sentis autant vulnérables qu'aujourd'hui. Les cinémas publics et associatifs subissent de plein fouet les coupes dans les budgets culturels, les cinémas privés doivent affronter une fréquentation durablement dégradée, des charges en hausse constante et un avenir qui peine à se dessiner. Il nous faut le dire avec lucidité: la situation actuelle est grave, complexe, et confuse.

En ouvrant ce rapport moral, nous aimerions d'abord rappeler ce que nous sommes, ce que nous représentons et pourquoi nous existons.

Le SCARE regroupe des salles indépendantes, à la ligne éditoriale exigeante, diversifiée, ouverte sur le monde. Des salles qui choisissent les films, qui les accompagnent, qui s'adressent à tous les publics — du passionné cinéphile assidu, au public plus occasionnel et généraliste. Ces cinémas sont ancrés dans toutes les réalités et disparités du territoire français, dans les plus petites communes, les villes moyennes et les grandes, formant ainsi un maillage territorial. Ils appartiennent à des structures publiques, associatives ou privées, et cette diversité de statuts, de tailles, d'ancrages est une richesse, une force, pour mémoire unique dans le monde, dont nous sommes fiers. Nous tenons à le rappeler, parce que trop souvent, certains cherchent à résumer notre syndicat à une élite urbaine. Et pour rappeler à nouveau Godard (et le détourner un peu): « Ce n'est pas une image juste, c'est juste un image ». Car nos adhérents représentent majoritairement la France des territoires, parfois là où le cinéma est le dernier lieu culturel encore debout, là où se crée encore du lien social. Et nous continuerons à le dire, autant de fois qu'il le faudra.



Cinémassy, Massy



Les 7 Parnassiens, Paris

Le Scare, au sein de notre conseil d'administration paritaire, est un espace idoine et précieux de parole, de réflexion, d'écoute, de discussions, riches et animés par nos convictions et nos valeurs. Nous tenons aussi à remercier ses administratrices et administrateurs (Elise, Eva, Frédérique, Natacha, Stéphanie, Sylvie, Jérémy, Pascal, Paul-Marie, Stéphane, Sylvain et Stephen), pour leur engagement permanent et leur sens de l'intérêt général, avec une pensée toute particulière pour Stéphane Libs qui a décidé de quitter la présidence après 10 années de bons et loyaux services, merci à toi cher Stéphane.

L'année 2024 s'est inscrite dans une continuité paradoxale: celle d'un secteur qui résiste, mais ne rebondit pas. Avec 181,3 millions d'entrées enregistrées, le marché reste stable par rapport à 2023, mais loin des niveaux d'avant-Covid. Et les premiers mois de 2025 ne nous laissent pas espérer une véritable reprise.

Derrière cette donnée brute, les écarts sont criants: certes, les cinémas les plus "art et essai", portés par des engagements de programmation assumés, des lignes éditoriales affirmées, des politiques d'animation volontaristes, s'en sortent mieux. Certes la petite exploitation résiste, elle aussi, mieux en 2024. Mais cette moyenne ne doit pas occulter les réalités que beaucoup d'entre nous, quelle que soit sa structure, sa taille de ville ou son implantation, ont subi l'année dernière. Après une reprise poussive en 2022, un retour à une normale basse en 2023 et la confirmation de cette fréquentation moyenne basse en 2024, nous ne pouvons plus assumer nos charges de fonctionnement d'avant Covid. Le grand absent de la fréquentation post-Covid reste le cinéma américain, dont la production comme l'attractivité, peinent à retrouver leur place dans nos écrans. Néanmoins nous pouvons aussi affirmer que le marché français est le marché qui a affirmé la plus forte résilience dans le monde post pandémie. Ici encore une réalité à retenir et réaffirmer lorsque certains souhaitent durablement casser le système français.

Alors oui cette résistance s'est heurtée à un mur économique: l'inflation a provoqué une hausse vertigineuse des coûts, à commencer par l'énergie, dont les charges pèsent lourdement sur les budgets déjà tendus. Nous nous sommes tous adaptés, réduisant ici nos masses salariales, cherchant ailleurs à tout prix à améliorer nos prix moyens, ou encore en optimisant nos dépenses énergétiques, tout en cultivant une nouvelle conscience écoresponsable.... La réalité est aujourd'hui simple: exploiter une salle en 2025, c'est chaque jour un numéro d'équilibriste, entre contraintes budgétaires, incertitudes de fréquentation et responsabilités humaines.

Dans ce contexte, le dialogue institutionnel a été un appui précieux. Nous saluons l'arrivée de Gaëtan Bruel à la tête du CNC, dont l'écoute attentive et l'engagement sincère sont à souligner. Nos relations avec Lionel Bertinet, directeur du cinéma, Catherine Verliac, directrice adjointe du cinéma et Corentin Bichet, chef du service exploitation, demeurent constantes, constructives et essentielles. Nous les remercions pour la qualité de nos échanges. De même, Madame le Médiateur Laurence Franceschini reste à l'écoute, et sa présence est un repère indispensable et nécessaire dans les périodes de tension.

Nous pouvons aussi nous réjouir de la belle résistance d'un cinéma d'auteur qui réussit encore à conquérir notre public, encore fidèle et curieux. Comme en témoignent *Emilia Perez*, *En fanfare*, *Les graines du figuier sauvage*, *Le deuxième acte*, *Le roman de Jim*, *Vingt Dieux*, *L'histoire de Souleymane*... Néanmoins vous le constatez comme nous, nous n'avons malheureusement que peu d'exemples récents à vous citer, il est temps que cela reprenne !



CinéLigue HDF

Le SCARE a été extrêmement actif cette année. Il s'est engagé dans les discussions sur la réforme Art et Essai, il a été force de proposition sur la proposition de loi sur la filière cinématographique, il a œuvré pour défendre l'éducation à l'image, l'accès aux films, le soutien aux petites structures, la régulation de la diffusion, la prise en compte des réalités territoriales. Nos actions ont aussi été concrètes : mise en place d'un portail de données mutualisées, organisation d'ateliers professionnels, formations en projection, RH et communication, et développement d'une audience data commune aux cinémas indépendants. C'est une action complète, concrète, utile. Nous tenons à ce titre à saluer et remercier vivement et chaleureusement l'implication, l'engagement, le dynamisme et le professionnalisme de notre chère déléguée générale, Béatrice Boursier et de sa collaboratrice Romane Périssé, épaulées par Salomé Bitan, en stage.

Toutefois, ces actions et missions du SCARE se heurtent à des réalités préoccupantes. L'inflation fragilise les équilibres. Les fréquentations ne compensent pas les charges. Les recrutements deviennent très difficiles, notamment sur les postes en soirée ou en week-end. Et nous assistons à une augmentation du nombre de films à sortir, paradoxale dans un contexte de faible demande. Nous déplorons toujours et encore, une polarisation du marché et des entrées et des effets de concentration accrue sur certains films plus porteurs, qui mettent en péril les films de la diversité auxquels nous sommes profondément attachés et les distributeurs indépendants. Cela crée des tensions accrues avec les distributeurs, et fragilise encore un peu plus la programmation des salles indépendantes. Nos actions visent à atténuer ces décalages, et nous espérons qu'au sein de votre structure elles y contribuent réellement.

Et puis il y a eu la réforme du classement Art et Essai, grand chantier de l'année. Le SCARE y a pris toute sa place. Nous avons défendu, dès le départ, les objectifs initiaux : mieux soutenir et accompagner les salles les plus engagées, qui prennent des risques, qui programment les films les plus fragiles ; mieux valoriser les actions d'animation, la communication (désormais éligible pour le fonds de soutien, demande que nous avons portée et qui a été entendue), en particulier vers le public jeune, réaffirmer la sélectivité, et cela malgré la contrainte d'une enveloppe fermée. Nous réitérons nos réserves, divergences et regrets sur les critères et seuils retenus pour la sous pondération pour les films réalisant plus de 700 000 entrées (dont le nombre sera réduit à une portion congrue) et notre déception que la sur pondération ne concerne que les films Recherche et Découverte à moins de 80 copies.

Nous appelons toutefois de nos vœux une clause de revoyure afin d'analyser, et le cas échéant apporter des ajustements, certains effets de cette réforme. Et espérons aussi que les notifications d'attribution sont déjà arrivées dans vos établissements, au moment où nous nous adressons à vous...

Nous réaffirmons ici l'absolue nécessité de renforcer le budget global dédié à l'Art et Essai. Nous tenons à ce titre à remercier vivement le CNC pour la dernière rallonge budgétaire octroyée de 700 000 euros supplémentaires, portant le montant global de cette aide à 19,7 millions, qui permet de réduire drastiquement l'écrêtement final des subventions à moins de 5% (tout en préservant de cet écrêtement les salles les plus volontaristes). Nous tenions à en remercier le CNC, tout en rappelant et réaffirmant son rôle majeur aux côtés de l'ensemble de la filière cinématographique et l'impérieuse nécessité de préserver et consolider, voire abonder, ses ressources financières.



Le Vox, Mayenne

Mais...

Lors de notre forte mobilisation sur ce sujet, nous avons été attaqués. On nous a prêté des intentions qui ne sont pas les nôtres. On a voulu faire croire que nous étions les représentants des salles aisées, des centres-villes, des métropoles. Non, le SCARE n'est pas le syndicat des nantis, ni des élites, ni des grandes villes. Cette image, entretenue par certains, a eu pour but évident de délégitimer notre parole auprès du CNC et du législateur. « C'est quoi dégueulasse ? »... C'est une stratégie de disqualification, et nous la condamnons fermement. Notre combat est celui de l'art et essai, et c'est toute notre légitimité. Et les faits parlent d'eux-mêmes : à l'application de la réforme, ce sont les salles des catégories C, D et E — c'est-à-dire les plus petites salles — qui ressortent renforcées. Et tant mieux, nous nous en réjouissons ! Nous n'osons à peine imaginer ce que l'on aurait dit si cela avait été l'inverse... Voilà pourquoi il est urgent de rétablir une vérité simple et claire : le SCARE se bat pour toutes les salles Art et Essai, quel que soit leur statut, leur catégorie, leur lieu d'implantation.

Nous croyons par ailleurs que, plus que jamais, il nous faut revaloriser la notion d'Art & Essai et réaffirmer nos identités. Nous en avons le devoir et la responsabilité, à la fois à travers la recommandation des films, qui devrait être plus sélective, singulière et exigeante, mais aussi dans nos établissements et sur nos écrans.

Quant à l'avenir, il suscite des interrogations majeures. Comment survivre face à une baisse durable de la fréquentation ? 2025 sera probablement plus faible encore que 2024... Nous devons tous adapter nos structures à la nouvelle donne... en attendant des jours meilleurs... Mais il y a quand même quelques sujets que nous pouvons ici évoquer : celle des calendriers avec une période pré-Cannoise de janvier à mai faible en propositions des distributeurs ; la problématique du renouvellement de notre matériel de projection ; la question de la santé de la grande exploitation et des circuits - qui à première vue n'est pas un sujet SCARE, mais ne nous y trompons pas : nous n'avons pas intérêt à voir un acteur de la filière tomber, cela rejaillirait de toute façon sur la petite et la moyenne exploitation. Nous sommes à ce titre vigilants sur les attaques des circuits quant aux plans de sorties des distributeurs ; attaques qui visent à priver certains de nos adhérents de sorties nationales auxquelles ils ont accès depuis quelques années. C'est un exemple de dommage collatéral de la fragilité des circuits qui - in fine - se répercute sur le secteur art et essai. Nous pourrions d'ailleurs évoquer aussi l'élargissement des plans de sortie des films art et essai dans les salles circuit, autre dommage collatéral du manque de films notamment US. Nous restons vigilants, et accompagnerons les adhérents qui le souhaitent.

Nous serons évidemment extrêmement attentifs à l'application de la deuxième phase de la réforme Art et Essai, notamment la pondération des films dans le classement. Ce sera une étape cruciale pour faire valoir des choix éditoriaux engagés et pour corriger les effets d'uniformisation...

Enfin dernier sujet, une des missions essentielles de nos salles Art & Essai : l'éducation à l'image. Aujourd'hui menacée et sur laquelle de fortes inquiétudes se sont affirmées autour de leur avenir, nous formons le vœu que la mission confiée à Edouard Geffrey les dissipe...

Rappelons enfin que nous demeurons particulièrement préoccupés par la question du Pass Culture, et notamment la question de la part collective toujours en suspens.

Nous voulons croire que nos attentes et espoirs trouveront un écho et des perspectives plus sereines au sein du nouveau Comité de réflexion exploitants/distributeurs, sous l'égide du CNC, dont nous saluons la nécessaire initiative. Nous espérons que des solutions et des réponses pourront y être apportées afin que les tensions, voire les incompréhensions entre salles (équité d'accès aux films notamment) et avec les distributeurs (exigences d'exposition, nombre de séances...) soient plus apaisées et constructives.

Alors collectivement et solidairement et bien sûr à vos côtés, chères salles adhérentes, continuons ensemble à défendre nos valeurs et à préserver nos lieux en cultivant un esprit combatif qui veut encore croire en l'avenir ! Vous pouvez compter sur la mobilisation du Scare !

Et pour terminer en se tournant vers l'avenir citons cette phrase de Brecht : « Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu ». Pendant cette période de crise ouverte de la fréquentation - qui restera transitoire nous en sommes convaincus -, il nous faut tenir. Alors résistons et nous resterons immortels.

Christine Beauchemin-Flot et Martin Bidou, co-présidents



Café des Images, Hérouville-Saint-Clair

RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2024

BILAN ACTIF

En €	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort. Dépréc. (à déduire)	Net	Net
Immobilisations corporelles	1 959,00	653,00	1 306,00	1 959,00
Titres de participation				
Avances				
Créances	22 035,68		22 035,68	11 295,68
Autres produits à recevoir	23953,34		23 953,34	31 615,64
Disponibilités	163 487,27		163 487,27	159 588,60
TOTAL ACTIF	209 476,29		209 476,29	202 799,82

BILAN PASSIF

En €	31/12/2024	31/12/2023
Report à nouveau	166 523,13	224 477,26
Résultat de l'exercice	-7 910,79	-57 954,13
Emprunts et dettes auprès des étab.crédit	8 847,32	15 977,75
Dettes fiscales et sociales	25 182,65	6 807,40
Dettes fournisseurs	18 139,98	15 450,54
TOTAL PASSIF	210 782,29	204 758,82

En €	12/31/2024	12/31/2023
Cotisations	67 139,38	64 732,07
Autres cotisations	2 480,00	1 800,00
Subventions	48 837,50	39 000,00
Services et Parrainages	21 300,00	17 800,00
Prestations formations	72 821,56	40 809,99
Reprise, Transfert de charges	6 125,50	7 563,70
Autres produits	1 605,93	543,31
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	220 309,87	172 249,07
Achat - S/T Etudes	7 933,20	
Fournitures d'entretien	1 618,70	210,13
Fournitures administratives	585,57	906,13
Locations immobilières	11 559,60	6 666,40
Locations mobilières	99,00	
Maintenance	1 630,80	
Assurance	3 546,92	2 103,49
Documentation	512,10	407,38
Frais de colloques, séminaires		1 020,00
Honoraires formation	39 178,72	25 275,96
Honoraires	3 974,50	51 545,80
Transport collectif du personnel	1 036,80	1 009,32
Voyages et déplacements	10 492,93	8 972,09
Missions	4 834,25	7 970,12
Réceptions	20 981,39	19 950,00
Télécom	1 278,25	1 221,09
Frais postaux	24,09	27,50
Frais bancaires	1 235,26	1 279,60
Cotisations associations	322,00	322,00
Impôts & taxes	1 022,90	-6 039,37
Salaires et traitements	87 565,94	86 668,35
Charges sociales	30 135,94	21 673,69
Immobilisations corporelles	653,00	
Autres charges	3,46	105,60
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	230 225,32	231 295,28
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-9 915,45	-59 046,21
Produits financiers	3 163,46	1 507,80
Reprise sur prov.elts financiers		
Prov. Dépréciations Elts Financiers		
TOTAL FINANCIER	3 163,46	1 507,80
Charges financières	900,80	190,72
RÉSULTAT FINANCIER	2 262,66	1 317,08
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-7 652,79	-57 729,13
Charges exceptionnelles		225,00
Impôts sur les bénéfices	258	
TOTAL DES PRODUITS	223 473,33	173 756,87
TOTAL DES CHARGES	231 384,12	231 711,00
RÉSULTAT NET	-7 910,79	-57 954,13



SCARE - 61 rue de l'Arcade - 75008 Paris - Tél : 01 85 08 38 80
contact@scare.fr - scare.fr - SIRET 308 378 983 00057 - Code APE 9411Z